



ADDITIF RECTIFICATIF

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°001/AONO/RC/CNG/SIGAMP/CIPM/2025 Du 27/03/2025, EN PROCEDURE
D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES
INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU,
DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE. EN QUATRE
LOTS

Le Maire de la Commune de Ngoumou

Autorité Contractante

AU LIEU DE	LIRE PLUTOT
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT REMISE DES OFFRES <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de Ngoumou, au plus tard le 07/05/2025 à 11 heures précises.</p>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT REMISE DES OFFRES <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de Ngoumou, au plus tard le 13/05/2025 à 14 heures précises.</p>
OUVERTURE DES OFFRES <p>L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de Ngoumou le 07/05/2025 à 12 heures précises par la Commission interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Ngoumou. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de regroupement d'entreprises.</p> <p>Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir</p>	OUVERTURE DES OFFRES <p>L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de Ngoumou le 13/05/2025 à 12 heures précises par la Commission interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Ngoumou. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de regroupement d'entreprises.</p> <p>Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir</p>

étés établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

étés établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

LE RESTE SANS CHANGEMENT

Ampliations :

- DDMINMAP/MAK (pour information et affichage)
- P/CIPM/MAK
- ARMP (pour publication au JDM)

AFFICHAGE/ARCHIVES (pour affichage et mémoire)

NEGOMOU le 06 MAY 2025
Le Maire de la commune de Ngoumou
Le Maire Autorité Contractante

~~Cameroon Clement~~
~~Cameroon Clement~~
~~Cameroon Clement~~

LE RESTE SANS CHANGEMENT

NEGOMOU le
Le Maire de la commune
Autorité

➤ DDMINMAP/MAK (pour information et affichage)

➤ ARMP/MAK

➤ P/CIPM/MAK (pour information et affichage)

➤ AFFICHAGE/ARCHIVES (pour affichage et mémoire)